

LE DOPAGE INVOLONTAIRE CHEZ LE CHIEN

Tristement célèbre chez les sportifs, le problème du dopage touche aussi les animaux, et il est fréquent que les chevaux, lévriers de courses, chiens de traîneau ou d'agility... soient soumis à des contrôles anti-dopage. Ces contrôles commencent à arriver dans le monde du canicross.

DÉFINITION DU DOPAGE

Le Code du Sport définit le dopage comme un procédé visant à modifier les capacités des animaux participants à des compétitions ou manifestations sportives. Il consiste le plus souvent dans le développement artificiel des capacités physiques en augmentant le volume sanguin (à l'aide de transfusions) et/ou la masse musculaire (anabolisants).

A ce stade, vous vous dites certainement que ça ne vous concerne pas. Cependant, êtes-vous sûr de n'avoir jamais dopé votre chien « à l'insu de votre plein gré » (pour reprendre l'expression d'un célèbre maillot à pois) ? En effet, le fait d'utiliser des médicaments visant à soulager la douleur, par exemple, est considéré comme du dopage !

SUBSTANCES INTERDITES

Sur le site de la FSLC, vous avez accès à la liste des substances interdites, présentée par classes thérapeutiques ; on y trouve de nombreux noms barbares tels que les « psychodysléptiques » et le « diméthylsulfoxyde », que vous aurez peu de chance de croiser sur les ordonnances de votre chien. En revanche, certaines substances citées sont d'un usage beaucoup plus courant, comme par exemple les antitussifs, anti-diarrhéiques, anti-inflammatoires non stéroïdiens, antibiotiques et corticoïdes.

DÉLAIS DE DÉTECTION

Il devrait sembler évident de ne pas courir avec un chien sous traitement, mais qu'en est-il si votre chien a reçu son traitement 2 jours, 1 semaine ou 1 mois avant sa prochaine course ?

Dans le monde du cheval, des études ont été réalisées sur les délais de détection de différentes substances : on sait ainsi que le « meloxicam » n'est plus détectable 3 jours après la dernière prise, alors que le « firocoxib » reste détectable 15 jours.

Pour les courses de lévriers en Europe, aucun traitement ne doit être administré dans les 4 jours précédant une course. Pour les anti-inflammatoires non stéroïdiens et les corticoïdes, ce délai passe à 12 jours. Il faut prendre conscience que dès qu'il s'agit de compétition, il n'y a quasiment aucun traitement autorisé en course.

Pensez à bien vous renseigner auprès de votre vétérinaire si votre chien est sous traitement avant de pouvoir le faire courir en compétition.

QUELQUES EXEMPLES

Nous souhaitons vous mettre en garde sur ces délais de latence chez le chien de canicross au travers de ces quelques exemples :

Votre chien s'est battu avec un congénère quelques jours avant une course. Il ressort avec une vilaine plaie sur le dos qui, 24 heures après les faits, semble très infectée. Votre vétérinaire, après avoir apporté les soins nécessaires, décide de le mettre sous antibiotiques. 3 jours plus tard, la plaie est propre et quasi refermée, et vous décidez de participer à la course. En cas de contrôle anti-dopage, votre chien sera positif et vous serez sanctionnés, même si le traitement a été arrêté 24 heures avant la course car les antibiotiques sont considérés comme dopants, et ils restent détectables dans l'organisme plusieurs jours.

Vous êtes au troisième jour de course avec votre binôme sur une épreuve à étapes ; les courbatures commencent à vous tenir compagnie, et Kiki semble lui aussi un peu raide d'une patte. Pas de soucis, vous aviez prévu le coup et acheté un complément alimentaire à base « d'harpagophytum » et vous vous empressiez de lui faire avaler 2 gélules. En cas de contrôle, Kiki sera positif, car même s'il ne s'agit que de phytothérapie, ce produit est considéré comme dopant. Et je ne vous parle même pas du petit comprimé d'anti-inflammatoire pour l'aider à finir la semaine de course, qui lui aussi est évidemment complètement interdit !

C'est la fin de la saison, il reste quelques semaines à tirer mais votre chien montre des signes de fatigue depuis quelques temps. Vous lui trouvez un complément alimentaire pour l'aider à récupérer après les entraînements. Vous avez pris soin de vérifier sur l'étiquette qu'il ne contient pas de substance dopante, et vous en donnez une cure à Kiki avant sa dernière course. Manque de chance, Kiki est contrôlé positif à la « théobromine » ! La théobromine est un composant du cacao, et fait partie des substances dopantes. Il y a fort à parier que votre complément alimentaire ait été contaminé sur la chaîne de production ! Ne négligez pas la qualité des compléments alimentaires que vous utilisez, contactez votre fournisseur en cas de doute.

Il m'est aussi arrivé de voir des personnes venir en consultation pour que je prescrive des anti-inflammatoires pour leur chien dysplasique : ils en donnent systématiquement avant chaque compétition pour éviter que le chien souffre pendant la course. Le chien est en forme et a envie de courir, car c'est un besoin pour lui, pour sa forme physique et son moral. Sauf que, ce chien peut continuer à courir, mais plus en compétition !

Et oui la compétition est un monde de rigueur et il arrive parfois que la convivialité d'une course en famille avec notre animal de compagnie nous fasse oublier cette notion pourtant très importante, car les conséquences d'un contrôle positif peuvent être dommageables pour notre compagnon, nous-mêmes et l'image de notre sport.

Estelle Pondévie - Emmanuelle Cottin
Vétérinaires